

Réseaux d'assainissement

les bons gestes...

...qui respectent l'environnement et la station d'épuration

En France, le consommateur utilise en moyenne 150 litres d'eau par jour.

Après utilisation, les eaux sales, appelées « eaux usées », sont rejetées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration où elles sont dépolluées avant rejet au milieu naturel (rivière).

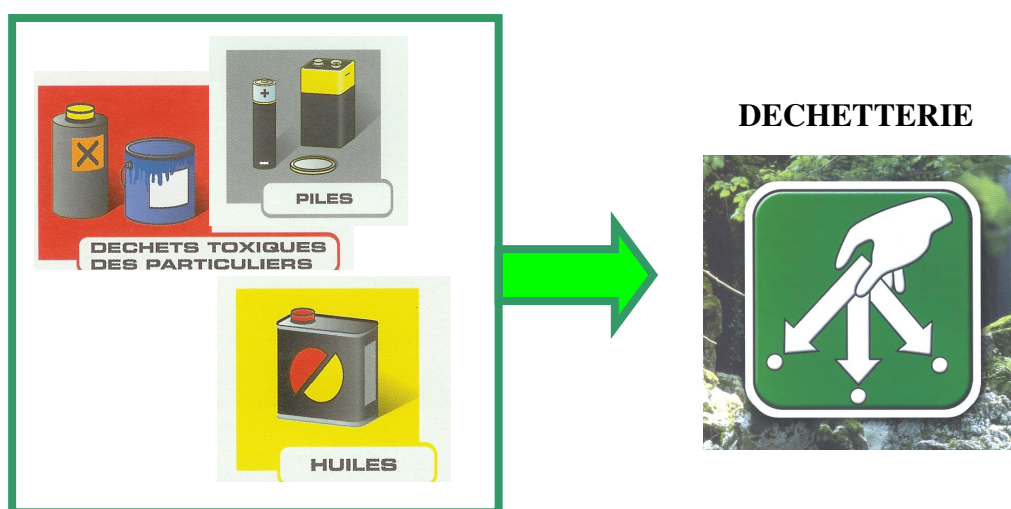
Le **réseau d'assainissement** est communément appelé, **à tort**, « tout à l'égout ». Or il **n'est pas destiné à « tout » recevoir**, il est destiné à **recevoir les eaux sales, pas les déchets** !

Le guide des bonnes pratiques qui respectent l'environnement et la station d'épuration :

- **Je ne jette rien dans l'évier ou le lavabo** : je ne jette pas d'huiles alimentaires (huile de friteuse...) ni d'huiles mécaniques (huile de vidange...). Je pense à vider le contenu des assiettes et des plats dans la poubelle avant de faire la vaisselle, afin de limiter les bouchages. Les restaurants, dont les eaux usées sont particulièrement grasses et chargées, doivent mettre en place des dispositifs de rétention des graisses et des aliments (séparateur à graisses et à féculés).
- **Je traque les bouchons** : les cheveux et autres matières organiques sont une source de bouchons dans les canalisations. D'autre part, les cheveux altèrent le bon fonctionnement de la station d'épuration. Après la douche, le bain ou la coiffure, il suffit de les récupérer et de les jeter dans la poubelle. En cas d'obstruction, j'utilise de préférence la ventouse, l'eau bouillante, la spirale métallique ou la pompe à vide, si j'utilise un déboucheur liquide, je choisis de préférence un produit biodégradable et j'évite le surdosage.
- **Je ne jette rien dans les toilettes** : la cuvette des WC n'est pas une poubelle, **je n'y jette pas les tampons ou serviettes hygiéniques, ni les couches, ni les lingettes nettoyantes, ni les médicaments, ni les huiles alimentaires, ni les huiles mécaniques, ni les piles, ni les solvants, ni les détergents...** tous ces éléments altèrent le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement et des stations d'épuration. Mal éliminés, ils se retrouvent dans le milieu naturel et dégradent l'environnement.



- **Je dépose les produits toxiques dans un lieu agréé** : les produits tels que les solvants, l'essence, les huiles mécaniques, les détergents, les peintures, les décapants, les piles... sont dangereux pour l'environnement. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans un lavabo, une cuvette de WC, une poubelle ou un égout. En effet, à la station d'épuration, ils se retrouvent piégés dans les boues et peuvent les rendre impropres au recyclage agricole. Ces produits **doivent impérativement être déposés dans une déchetterie**.



- **Je ne jette rien dans les bouches d'égout** : les eaux pluviales sont en général collectées par un réseau indépendant appelé « réseau pluvial » directement relié à la rivière. **Il ne faut pas jeter de débris, d'eaux ménagères ou de produits toxiques dans les bouches d'égout**, car ils se retrouvent alors directement dans la rivière.

